

Règlement tournoi National B de l'avant-garde Caennaise :

Article 1 : Informations générales

Le club de l'avant-garde Caennaise organise le Dimanche 15 septembre 2019 son tournoi de National B de tennis de table. Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses de la FFTT dont les licences seront validées ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2019 / 2020. Il se disputera sur 32 tables à la salle omnisport de l'avant-garde qui se situe 6 rue du petit clos St Marc à Caen. L'ouverture de salle s'effectuera à 8h00.

Article 2 : Déroulement

Ce tournoi comporte 10 tableaux. Dans tous les tableaux, les parties se joueront au meilleur des 5 manches de 11 points. Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueurs, les deux premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le deuxième appel de son nom.

Article 3 : Organisation du tournoi

Les classements pris en compte seront ceux de la première phase de la saison 2019-2020. Chaque joueur pourra au maximum participer à 2 tableaux. Un joueur absent lors de son premier tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

Article 4 :

Les joueurs devront être munis de leur attestation de licence lors du pointage qui s'effectuera 30 minutes avant le début de chaque tableau. Les balles plastiques homologuées seront fournies par les joueurs. L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT. Une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire. Tous les cas non prévus à ce règlement ainsi que les litiges qui pourraient survenir, seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi, Patrick Royer.

Article 5 :

Le club de l'avant-garde Caennaise décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir pendant le tournoi. Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 6 : Services à disposition

Une buvette et restauration seront à votre disposition.

Article 7 : Tableaux, horaires et dotations

La dotation globale du tournoi est de 1350 € en espèces et en lots. Une coupe sera remise au premier de chaque tableau et une médaille au second.

Le club se réserve la possibilité d'annuler un tableau si le nombre de participants d'un tableau est strictement inférieur à 12 joueurs. Les dotations seront réduites en cas de participation insuffisante dans un tableau (moins de 20 joueurs).

Tableaux	Horaires	Nombre joueurs maximum (1)	1 ^{er}	Finaliste	Demi-finalistes	Tarifs
A 500 à 799pts	9h00	48	35€	20€	10€	7€
B 500 à 999pts	10h15	48	40€	20€	10€	7€
C 800 à 1199pts	9h00	48	45€	25€	15€	7€
D 1000 à 1399pts	10h15	48	50€	25€	15€	7€
E 1200 à 1599pts	11h30	48	55€	30€	15€	7€
F 1400 à 1799pts	13h45	48	60€	30€	15€	7€
G 1600 à 2099 pts	11h30	48	100€	50€	25€	9€
H 1800pts à n°400	13h45	48	200€	100€	40€	10€
I Féminine (500 à 1599 pts)	13h45	48	55€	30€	15€	7€
J Jeunes -11ans	15h00	48	Lots	Lots	Lots	5€

(1) Le nombre d'inscrits par tableau peut être dépassé à condition que le nombre d'inscrits total pour les tableaux :

- A+C soit au maximum de 96 inscrits

- B+D+E+G soit au maximum de 192 inscrits

Article 8 : Inscriptions et tirage au sort

Les inscriptions seront reçues jusqu'au Samedi 14 septembre 2019 à 18h chez Virginie Legras par téléphone au 06.84.38.83.82, par mail à l'adresse tournoiagc@gmail.com ou via la page facebook du tournoi : <https://www.facebook.com/tournoipingavantgardecaennaise/> La mise en poule se fera 10 minutes avant le début de chaque tableau.

Le tirage au sort public de mise en tableau se fera à la table du juge arbitre à la fin des poules de chaque tableau avec respect des assiettes.